La figure 4.1 illustre l'évolution fort différente des immobilisations ferroviaires dans l'Est et dans l'Ouest au cours de la provhaine décennie.

De plus, le tableau 4.3 donne la répartition régionale des investissements annuels moyens des sociétés ferroviaires pour les périodes 1983-87 et 1988-92 ainsi que les ratios entre ceux-ci. Rappelons qu'il s'agit ici de moyennes calculées à partir des investissements prévus jusqu'à 1987 et jusqu'en 1992, investissements dont on se connaît pas l'évolution précise à l'intérieur de cette période.

TABLEAU 4.3

<u>INVESTISSEMENTS FERROVIAIRES ANNUELS MOYENS</u>
(en millions de dollars courants)

RÉGION	1983-87 (A)	1988-92 (B)	B/A
OUEST	1 005	894	0.889
EST (Québec inclus)	363	1 036	2.854
QUÉBEC	70	210	3.000

D'ailleurs, en page 3 de sa lettre du 28 janvier 1983 à M. Pepin, le p.d.g. du CN M. Maurice LeClair établit à 22,4 millions \$ les investissements du CN pour 1983 dans la région administrative du Saint-Laurent, qui se situe en majeure partie au Québec; en revanche, la région administrative des Grands Lacs, qui correspond à l'Ontario, bénéficiera de 89,4 millions \$. Pour sa part, M. W.W. Stinson, président de Canadien Pacifique Limitée, ne précise pas la répartition par provinces dans sa lettre du même jour à M. Pepin, toutefois, un communiqué de presse émis par CP Rail le premier février 1983 permet d'estimer les investissements de cette entreprise au Québec pour 1983 à une vingtaine de millions. C'est donc sur environ 40 millions \$ d'investissements ferroviaires que peut compter le Québec en 1983 sur un total de 800 millions \$, soit 5% des investissements prévus au Canada et 11% des investissements de 350 millions prévus pour la période 1983-87.

Qu'arrivera-t-il, si après examen par le parlement canadien en 1985-86, on bouleverse à nouveau le plan de subvention aux sociétés ferroviaires alors qu'une grande partie des investissements dans l'Ouest serait déjà réalisée, contrairement à ceux dans l'Est?